

SÉANCE ordinaire

Le 6 juin 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 6 juin 2016, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire suppléant, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat et Christian Dea.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

SONT ABSENTS : Madame Louise Langlois, maire, et monsieur le conseiller Richard Duguay

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

160606.111 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Signataire – Formulaire de demande d'aide financière – Programme d'infrastructure communautaire de Canada (PIC 150);
- Vente d'immeuble à monsieur Roger Broom;
- Vente de gré à gré au MTQ – lot 5 645 351;

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Acte de dépôt – Pétition - Halte routière de l'Anse à Blondel ;
 - 4.3 Acte de dépôt – Décision de la Commission municipale du Québec – Madame Louise Langlois;
 - 4.4 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour 2015 ;
 - 4.5 Approbation de paiement – Contrat de travail d'un employé contractuel « spinning » – Stéphane Clavet ;
 - 4.6 Signataires – Contrat de service relatif à l'entretien de la plage municipale de Pabos – Monsieur Johnny Godin;
 - 4.7 Mise en place du comité de pilotage pour la mise à jour de la démarche municipalité amie des aînés (MADA) et de son plan d'action ;
 - 4.8 Demande d'aide financière - Site Mary Travers dite : « La Bolduc » ;
 - 4.9 Recommandation de paiement – Raymond Chabot Grant Thornton – Mission de vérification;
 - 4.10 Renouvellement – Protocole d'entente entre le Bourg de Pabos et la Ville de Chandler;

- 4.11 Recommandation de paiement – Équipements Sigma Inc. – Plaque vibrante Bomag ;
- 4.12 Recommandation de paiement – Aménagement du parc récréatif municipal-scolaire – École St-Joseph de Chandler ;
- 4.13 Embauche – Projet FAIR 2016 ;
- 4.14 Embauche - Agente d'information touristique - Madame Nancy Kearney ;
- 4.15 Embauche – Opérateur en assainissement des eaux et au contrôle de l'eau potable – Monsieur Antoine Dumais-Roy ;
- 4.16 Embauche des étudiants - Saison estivale 2016 ;
- 4.17 Nomination d'un maire suppléant ;
- 4.18 Bureau d'accueil touristique – Salaire des préposé(e)s ;
- 4.19 Signataire - Établissement de servitude pour bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- 4.20 Acte de correction – Société de développement économique et industriel de Chandler ;
- 4.21 Signataires - Entente entre la Ville de Chandler et le Club ADJ de Newport ;
- 4.22 Autorisation – Ouverture d'une marge de crédit - Règlement numéro V-185-2016 pour la réalisation d'études et de travaux municipaux ;
- 4.23 Octroi de contrat – Fourniture, livraison et installation de luminaires DEL (V-185-2016);
- 4.24 Octroi de contrat – Mise aux normes du plan d'intervention des conduites aqueduc, égout et chaussée – Services professionnels en ingénierie (V-185-2016) ;
- 4.25 Octroi de contrat – Services professionnels en ingénierie pour la réalisation d'études de sécurité des barrages pour les lacs Valpy & Elbow (V-185-2016);
- 5. RAPPORTS DES DIRECTEURS
 - 5.1 Finances
 - 5.2 Développement sportif, culturel et récréotourisme
 - 5.3 Travaux publics
 - 5.4 Incendie
 - 5.5 Urbanisme et de l'environnement
 - 5.6 Administratif
- 6. PROPOS DU MAIRE
- 7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 7.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.112 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

160606.113 SIGNATAIRE – FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA (PIC 150)

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le formulaire de demande d'aide financière – Programme d'infrastructure communautaire de Canada (PIC 150) concernant des travaux correctifs à apporter au Centre sportif Clément-Tremblay de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.114 VENTE D'IMMEUBLE À MONSIEUR ROGER BROOM

CONSIDÉRANT la résolution numéro 160307.037 par laquelle la Ville de Chandler procédait à la vente des lots 4 858 819 et 4 858 406 à monsieur François Chiasson et ce, à certaines conditions;

CONSIDÉRANT le désistement de m. Chiasson ;

CONSIDÉRANT que monsieur Roger Broom a déposé auprès du directeur général une offre d'acquisition et les négociations intervenues entre monsieur Broom et ce dernier ;

CONSIDÉRANT que monsieur Roger Broom est copropriétaire de ces immeubles à hauteur de 1/16^{ième} ;

POUR CES MOTIFS, il est résolu ce qui suit :

Que la Ville de Chandler vende à monsieur Roger Broom un immeuble situé au 294, route St-François, dans la ville de Chandler (secteur St-François), province de Québec ; connu et désigné comme étant les lots 4 858 819 et 4 858 406 au cadastre de Québec, circonscription foncière de Gaspé, le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances ;

Que cette vente soit faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur, pour une considération de 5 000 \$ plus taxes, le cas échéant ;

Que cette vente soit conditionnelle à la démolition du bâtiment existant ;

Que les frais reliés à cette vente ainsi que les frais professionnels soient assumés par monsieur Broom ;

Que monsieur Gilles Daraïche, maire suppléant, et monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, l'acte de vente ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

Il est également résolu que la Ville accepte que le paiement des immeubles concerné par cette vente soient effectués sur un maximum de 5 années financières, le premier paiement de 1 000 \$ plus taxes, le cas échéant, devant être versé avant le 31 décembre 2016 et ainsi de suite à chaque année subséquente, le dernier paiement devant être effectué avant le 31 décembre 2020.

À défaut de respecter les conditions de cette vente, celle-ci deviendrait nulle comme si elle n'avait jamais existé et la Ville pourra conserver les versements effectués par Monsieur Broom, le cas échéant, en compensation pour les dommages et intérêts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.115 VENTE DE GRÉ À GRÉ AU MTQ – LOT 5 645 351

Il est résolu ce qui suit :

Que la Ville vende au ministère des transports du Québec (MTQ) le lot 5 645 351 pour une considération de 5 600 \$;

Que tous les frais reliés à cette vente, professionnels ou autres, soient assumés par le MTQ ;

Que monsieur Gilles Daraïche, maire suppléant, et Roch Giroux, directeur général et greffier, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, l'acte de vente ainsi que tous documents, pertinents, requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.116 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mai 2016 représentant pour le journal des achats un montant de 475 292.78 \$ et de 99 805.17 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.117 ACTE DE DÉPÔT – PÉTITION - HALTE ROUTIÈRE DE L'ANSE À BLONDEL

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que ce Conseil prend acte de dépôt de la pétition pour garder la halte de l'Anse à Blondel telle qu'elle est présentement déposée le 18 mai 2016 par monsieur Romuald Castilloux pour un groupe de citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.118 ACTE DE DÉPÔT – DÉCISION DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC – MADAME LOUISETTE LANGLOIS

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil prend acte de dépôt de la Décision que la Commission municipale du Québec a rendue le 16 mai 2016 relativement à l'enquête concernant madame Louise Langlois, maire de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.119 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que le Conseil prend acte du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année financière 2015 par le directeur financier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.120 APPROBATION DE PAIEMENT – CONTRAT DE TRAVAIL D'UN EMPLOYÉ CONTRACTUEL « SPINNING » – STÉPHANE CLAVET

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'approuver le paiement du contrat de travail pour un employé contractuel intervenu entre la Ville e Chandler et monsieur Stéphane Clavet pour le cours de spinning au montant de 180 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.121 SIGNATAIRES – CONTRAT DE SERVICE RELATIF À L'ENTRETIEN DE LA PLAGE MUNICIPALE DE PABOS – MONSIEUR JOHNNY GODIN

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser monsieur Gilles Daraïche et monsieur Roch Giroux, respectivement maire suppléant et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le contrat de service relatif à l'entretien de la Plage municipale de Pabos intervenu entre la Ville de Chandler et le contractant monsieur Johnny Godin au montant de 2 900 \$, taxes en sus, pour la période du 25 juin au 12 août 2016 inclusivement. La Ville devra payer le contractant en deux (2) versements égaux, soit le 28 juin 2016 et le 15 août 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.122 MISE EN PLACE DU COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA MISE À JOUR DE A DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) ET DE SON PLAN D'ACTION

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Chandler d'effectuer la mise à jour de la démarche MADA pour assurer un milieu de vie de qualité aux aînés;

CONSIDÉRANT que le cheminement de mise à jour de la démarche MADA et de son plan d'action nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;

CONSIDÉRANT que la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la Ville de Chandler;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que la Ville de Chandler procède à la création d'un comité de pilotage sous la responsabilité de la coordonnatrice culturelle, Louise Meunier. L'élu responsable des aînés siègera au comité de pilotage et assurera le lien entre le comité et le conseil municipal.

Le Comité de pilotage aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui des aînés, des réseaux sociaux, des organismes socio-économiques, le milieu de la santé, le milieu scolaire, les services municipaux, le milieu des affaires, etc.
- D'assurer l'implantation de la démarche MADA;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les aînés;
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Aînés »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des aînés dans tout le processus de décisions et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).
- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :
 - en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
 - en priorisant les éléments du plan d'action;
 - en favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique Municipalité Amie des aînés.
- Le comité sera formé et connu avant le 30 septembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.123 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - SITE MARY TRAVERS DITE : « LA BOLDUC »

CONSIDÉRANT le projet déposé par le site Mary Travers dite : « La Bolduc » dans le cadre du « Fonds d'aide aux organismes;

CONSIDÉRANT que le projet consiste à effectuer des réparations au bâtiment ainsi que l'aménagement et la restauration de l'aire de pique-nique et de l'aire de jeu afin de répondre aux besoins de sa clientèle touristique et locale;

CONSIDÉRANT la participation financière de plusieurs intervenants dont la Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien, le Ministre Sébastien Proulx et les Sœurs de la Présentation de Marie;

CONSIDÉRANT que ce projet ne pourrait pas se réaliser sans l'apport financier de la Ville de Chandler;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que la Ville de Chandler verse une aide financière non remboursable dans le cadre de ce projet au montant maximal de 10 000 \$, toutes taxes incluses, et que cet argent soit prélevé à même le budget « ressources humaines » (02.35100.00).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.124 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON – MISSION DE VÉRIFICATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'approuver le paiement des factures suivantes à la firme RCGT concernant la vérification des états financiers et la préparation du rapport financier au 31 décembre 2015.

Numéro de facture	Total (TTC)
FAC1334181	18 625.95 \$
FAC1334182	3 995.38 \$
FAC1334183	517.39 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.125 RENOUVELLEMENT – PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE BOURG DE PABOS E LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT le protocole d'entente d'une durée de trois (3) signé entre la ville de Chandler et la Corporation du Bourg de Pabos pour assurer un environnement de qualité dans le secteur de la « Pointe de Pabos »;

CONSIDÉRANT que ledit contrat est renouvelable automatiquement pour une durée d'un (1) an à moins que l'un des partenaires s'y objecte par le biais d'un avis écrit avant le 1^{er} mai de l'année en cours;

CONSIDÉRANT l'achalandage appréhendé dans ce secteur avec la tenue des activités du Centième et le démarrage du projet nocturne illuminé « Nova Lumina »;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que la Ville de Chandler reconduise, pour l'année 2016, le protocole à intervenir avec la Corporation du Bourg de Pabos pour l'entretien des terrains dans le secteur de la « Pointe de Pabos » pour un montant maximal

de 10 500 \$, toutes taxes incluses, et que cet argent soit prélevé à même le budget « ressources humaines » (02.35100.00).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.126 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ÉQUIPEMENTS SIGMA INC. – PLAQUE VIBRANTE BOMAG

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley d'autoriser le paiement de la facture numéro 12072 de Équipements Sigma Inc. au montant de 15 716.93 \$, toutes taxes incluses, pour l'achat d'une plaque vibrante Bomag. Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget en lien avec le règlement numéro V-181-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.127 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – AMÉNAGEMENT DU PARC RÉCRÉATIF MUNICIPAL-SCOLAIRE – ÉCOLE ST-JOSEPH DE CHANDLER

CONSIDÉRANT la résolution numéro 140324.093 confirmant la participation financière de la Ville de Chandler pour l'aménagement du parc récréatif municipal-scolaire à l'école St-Joseph pour un montant maximal de 25 000 \$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 813-00118 de la Commission scolaire René-Lévesque au montant de 25 000 \$, toutes taxes incluses, pour l'aménagement du parc récréatif municipal-scolaire à l'école St-Joseph.

Il est également résolu que cette somme soit prélevée à même le surplus accumulé de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.128 EMBAUCHE – PROJET FAIR 2016

CONSIDÉRANT les nombreux travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Chandler pendant la période estivale ;

CONSIDÉRANT l'aide financière accordée à la Ville de Chandler dans le cadre du programme FAIR ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que la Ville de Chandler confirme l'embauche d'un (1) menuisier et de deux (2) journaliers temporaires (emplois non syndiqués) , pour une période 18 semaines à raison de 40 h / semaine, avec l'aide financière disponible dans le cadre du

programme FAIR et ce, selon la recommandation du comité de sélection.

Il est également résolu de confirmer l'embauche de deux (2) journaliers temporaires (emplois non syndiqués) pour une période de quatre (4) semaines, avec un budget prévu au programme FAIR pour des travaux d'entretien aux abords du Lac Vachon.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à signer pour et au nom de la Ville tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

Nom	Taux horaire	Période
Stéphane Lantin, menuisier	15 \$ / h	18 semaines
Serge Bellerive, journalier	13 \$ / h	18 semaines
Réal Grenier	13 \$ / h	18 semaines
Pierre Whittom	13 \$ / h	4 semaines
Adrien Jr Roussy	13 \$ / h	4 semaines

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.129 EMBAUCHE - AGENTE D'INFORMATION TOURISTIQUE - MADAME NANCY KEARNEY

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser l'embauche de madame Nancy Kearney à titre d'agente d'information touristique, poste temporaire non syndiqué, pour la saison estivale 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.130 EMBAUCHE – OPÉRATEUR EN ASSAINISSEMENT DES EAUX ET AU CONTRÔLE DE L'EAU POTABLE – MONSIEUR ANTOINE DUMAIS-ROY

CONSIDÉRANT la résolution numéro 151102.252 confirmant le début d'emploi de monsieur Antoine Dumais-Roy à titre d'opérateur en assainissement des eaux et au contrôle de l'eau potable;

CONSIDÉRANT que monsieur Antoine Dumais-Roy a complété la période d'essai de mille quarante (1 040) heures effectivement travaillées prévue à la convention collective des employés municipaux;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive du contremaître aux travaux publics;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que la Ville de Chandler embauche monsieur Antoine Dumais-Roy à titre d'opérateur en assainissement des eaux et au contrôle de l'eau potable aux travaux publics, personne

salariée régulière saisonnière (26 semaines) bénéficiant de la clause 9.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.131 EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS - SAISON ESTIVALE 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'approuver l'embauche de douze (12) étudiants pour la saison estivale 2016, le tout selon la répartition suivante :

Postes à combler	Nombre
Espaces verts	4
Horticulture	1
Sauveteur de plage	3
Accueil touristique	1
Instructeur de tennis	1
Coordonnateur de soccer	1
Mécanicien	0
Réception / administration	1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.132 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu de nommer à titre de maire suppléant Christian Dea pour la période du 3 juillet 2016 au 28 janvier 2017.

Il est à noter qu'en cas de non disponibilité du maire et du maire suppléant, madame la conseillère Marie-Claire Blais agira à titre de suppléante du maire-suppléant.

Il est également résolu que le maire suppléant et la personne suppléante soient autorisés à représenter la Ville de Chandler au conseil des maires de la MRC du Rocher-Percé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.133 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE - SALAIRE DES PRÉPOSÉ(E)S

CONSIDÉRANT qu'il faut maintenir un service d'accueil touristique d'une excellente qualité année après année;

CONSIDÉRANT que nos préposé(e)s reçoivent le maximum de formation afin d'offrir un service professionnel;

CONSIDÉRANT qu'il faut retenir nos ressources humaines qui possèdent les compétences et l'expérience en

accueil touristique;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser l'augmentation de salaire de 1,50 \$ l'heure pour les préposé(e)s à l'accueil touristique afin de prendre des mesures nécessaires pour diminuer le taux de roulement des préposé(e)s.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.134 SIGNATAIRE - ÉTABLISSEMENT DE SERVITUDE POUR BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la Ville le formulaire « établissement de servitude pour bornes de recharge pour véhicules électriques » pour une borne de ce genre qui sera située dans le stationnement public adjacent à la MRC du Rocher-Percé (Partie du lot 4 293 548 – Résolution numéro 151123.258)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.135 ACTE DE CORRECTION – SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu ce qui suit:

QUE la VILLE DE CHANDLER procède à un acte de correction avec la SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL DE CHANDLER concernant l'immeuble Désignation (7) soit le lot 4 294 829, Cadastre du Québec, Circonscription foncière de Gaspé, qui devra être remplacé par l'immeuble ci-après décrit :

DÉSIGNATION (7)

Un immeuble sans adresse civique, Rue Commerciale Est, situé dans la Ville de Chandler (Secteur Chandler), Province de Québec, G0C 1K0; connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (4 294 184) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Circonstances et dépendances.

Il est également résolu à l'unanimité que Monsieur Roch GIROUX, directeur général et greffier, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte de correction ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.136 SIGNATAIRES - ENTENTE ENTRE LA VILLE DE CHANDLER ET LE CLUB ADJ DE NEWPORT

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'autoriser monsieur Gilles Daraïche, maire suppléant et monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler l'entente à intervenir entre la Ville de Chandler et le Club A.D.J. de Newport, pour la période estivale 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.137 AUTORISATION – OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT - RÈGLEMENT NUMÉRO V-185-2016 POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX MUNICIPAUX

Dans l'éventualité de l'acceptation du règlement V-185-2016 par le Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à procéder à l'ouverture d'une marge de crédit dans le cadre du règlement V-185-2016 ayant pour objet « la réalisation d'études et de travaux municipaux travaux reliés aux infrastructures municipales et un emprunt n'excédant pas 890 000 \$ à ces fins ».

Il est également résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à signer tous les documents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.138 OCTROI DE CONTRAT – FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE LUMINAIRES DEL (V-185-2016)

CONSIDÉRANT qu'il est rentable pour une municipalité d'investir pour l'achat et l'installation de luminaires DEL;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres effectué par le directeur général et greffier et les résultats ci-dessous détaillés;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour la fourniture, la livraison et l'installation de luminaires DEL au plus bas soumissionnaire conforme soit, Turcotte (1989) Inc., au coût de 337 161,83 \$, toutes taxes incluses.

Il est également résolu que ledit contrat sera octroyé seulement si le règlement V-185-2016 est accepté par le Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir.

Il est également résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

Soumissionnaire	Total (TTC)
Turcotte (1989) Inc.	337 161.83 \$
Berthelot Entreprise Électrique Inc	349 216.41 \$
Ardel Électrique Inc	355 104.26 \$
Le Groupe Ohmega – Division construction Inc	371 768.41 \$
RPF Ltée	388 249.46 \$
Les entreprises d'électricité JMN Inc	390 729.11 \$
Nordexco Inc	428 254.17 \$
Huard Électrique	445 375.64 \$
Michel Guimont Entrepreneur électricien ltée.	508 307.33 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.139 OCTROI DE CONTRAT – MISE AUX NORMES DU PLAN D'INTERVENTION DES CONDUITES AQUEDUC, ÉGOUT ET CHAUSSÉE – SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE (V-185-2016)

CONSIDÉRANT qu'il est primordiale pour la Ville de faire appel à des services professionnels en ingénierie pour prévoir la mise aux normes du plan d'intervention des conduites aqueduc, égout et chaussé;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres effectué par le directeur général et greffier et l'utilisation d'un système d'évaluation et de pondération en deux (2) étapes;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour la mise aux normes du plan d'intervention des conduites aqueduc, égout et chaussée au plus bas soumissionnaire conforme soit la firme WSP au prix total de 38 079.72 \$, toutes taxes incluses, pour la mise aux normes du plan d'intervention des conduites aqueduc, égout et chaussé.

Il est également résolu que ledit contrat sera octroyé seulement si le règlement V-185-2016 est accepté par le Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir.

Il est également résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.140 OCTROI DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES DE SÉCURITÉ DES BARRAGES POUR LES LACS VALPY & ELBOW (V-185-2016):

CONSIDÉRANT qu'il est primordiale pour la Ville de faire appel à des services professionnels en ingénierie pour la réalisation d'études de sécurité des barrages pour les lacs Valpy & Elbow;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres effectué par le directeur général et greffier et l'utilisation d'un système d'évaluation et de pondération en deux (2) étapes;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour la réalisation d'études de sécurité des barrages pour les lacs Valpy & Elbow au plus bas soumissionnaire conforme soit, la firme Tetrattech, au montant de 35 527, 28 \$, toutes taxes incluses.

Il est également résolu que ledit contrat sera octroyé seulement si le règlement V-185-2016 est accepté par le Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir.

Il est également résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160606.141 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Marie-Claire Blais propose la levée de l'assemblée à 20 h 24.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire suppléant

Roch Giroux,
Directeur général et greffier